

## **Communiqué de presse**

Mardi 16 janvier 2007

Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon  
et la piraterie

**Campagne « STOP A LA PIRATERIE » : lutter ensemble contre la  
contrefaçon et la piraterie**

**L'économie et l'administration joignent leurs forces pour lutter ensemble contre la contrefaçon et la piraterie. A cet effet, elles ont créé la plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie. Lors de la présentation au public de la plate-forme, le conseiller fédéral Christoph Blocher a souligné l'importance de la protection de la propriété intellectuelle et abordé le problème des risques en termes de sécurité et de santé liés aux contrefaçons.**

Les produits copiés illégalement, comme les contrefaçons de montres, de sacs à main ou les produits piratés sur Internet sont très répandus aujourd'hui. Les acheteurs de tels articles n'ont souvent pas conscience de commettre une injustice. Les conséquences négatives et les risques occasionnés par les contrefaçons et les copies pirates sont en effet peu connues du public.

Le conseiller fédéral Christoph Blocher a pourtant expliqué aujourd'hui que les conséquences de ce phénomène sont graves. Les contrefaçons de médicaments ou d'appareils ménagers menacent en effet la sécurité et l'intégrité corporelle des consommateurs. D'autre part, d'un point de vue économique, la violation des règles de propriété intellectuelle entraîne non seulement une diminution du chiffre d'affaires des entreprises, mais elle amenuise également les incitations à investir dans la recherche et le développement. Thomas Pletscher, secrétaire général du Comité suisse de la Chambre de commerce internationale, a expliqué ce dernier point : l'économie suisse se fonde en grande partie sur des biens immatériels. Nos matières premières sont le savoir et la créativité. C'est ce qui fait la réputation de la Suisse en tant que place économique et celle de nos produits. Or les contrefaçons et les copies pirates nuisent à la place économique et aux produits et menacent donc des emplois.

Page 2

Communiqué de presse

Mardi 16 janvier 2007

Felix Addor de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle a décrit l'étendue du problème du point de vue de la Suisse et a présenté les mesures visant à renforcer les instruments légaux, comme les nouvelles possibilités d'intervention des douanes, prévues dans le cadre de la révision de la loi sur les brevets. Cependant, adopter des lois ne suffit pas. C'est pourquoi l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) et le Comité suisse de la Chambre de commerce internationale (ICC Switzerland) ont conclu un partenariat public-privé et créé la plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie. Ses membres comprennent des services administratifs confrontés au problème (l'Administration fédérale des douanes et Swissmedic, par exemple) ainsi que des associations et des entreprises des branches concernées. La plate-forme vise à renforcer la coopération et la coordination des acteurs privés et publics, mais aussi à sensibiliser le public. C'est dans ce contexte qu'a été présentée aujourd'hui une campagne d'affichage qui sera lancée dans les prochains jours.

D'autres informations sont disponibles sur le site Internet [www.stop-piracy.ch](http://www.stop-piracy.ch).

Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie

Pour toute question :

Caroline de Buman, IPI, téléphone : 031 325 21 00

Urs Furrer, ICC Switzerland, téléphone : 044 421 35 35

[info@stop-piracy.ch](mailto:info@stop-piracy.ch)

[www.stop-piracy.ch](http://www.stop-piracy.ch)